



# Permission d'occupation 3383, rue Joncas

**Assemblée publique de consultation**

26 novembre 2022

# Objectif de l'activité

# Objectif de l'activité



## Consultation publique : Réglementation Activité concernant les modifications réglementaires

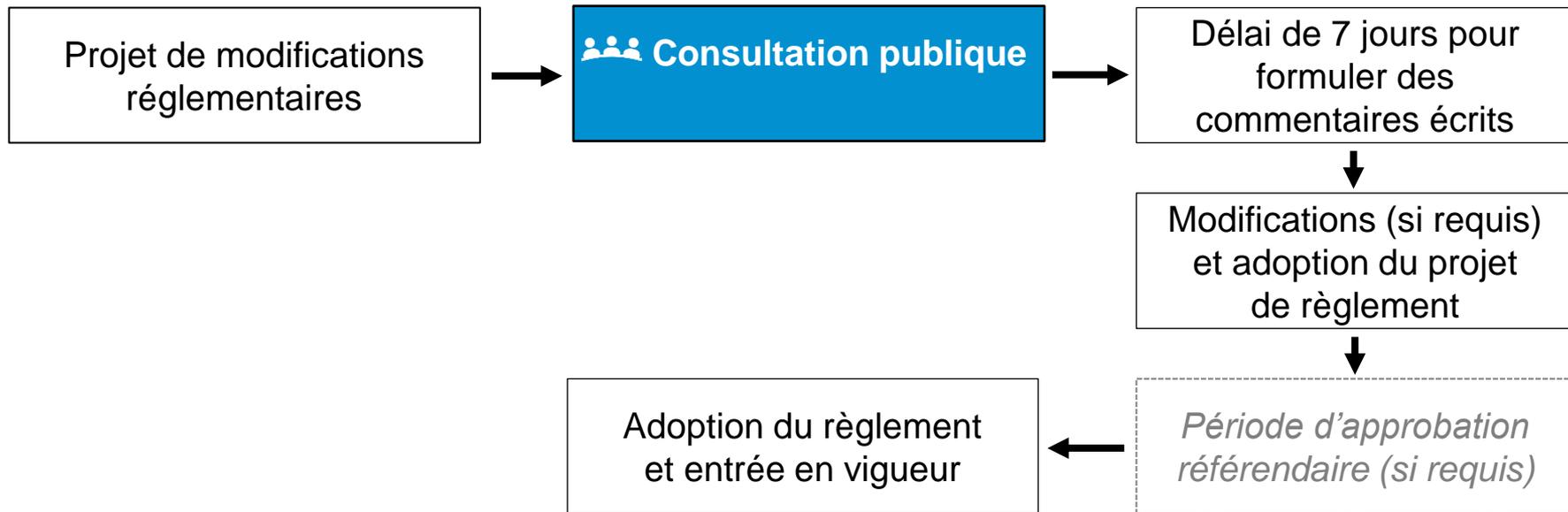
- Présentation des modifications réglementaires
- Questions et commentaires

# Objectif de l'activité



## Consultation publique : Réglementation

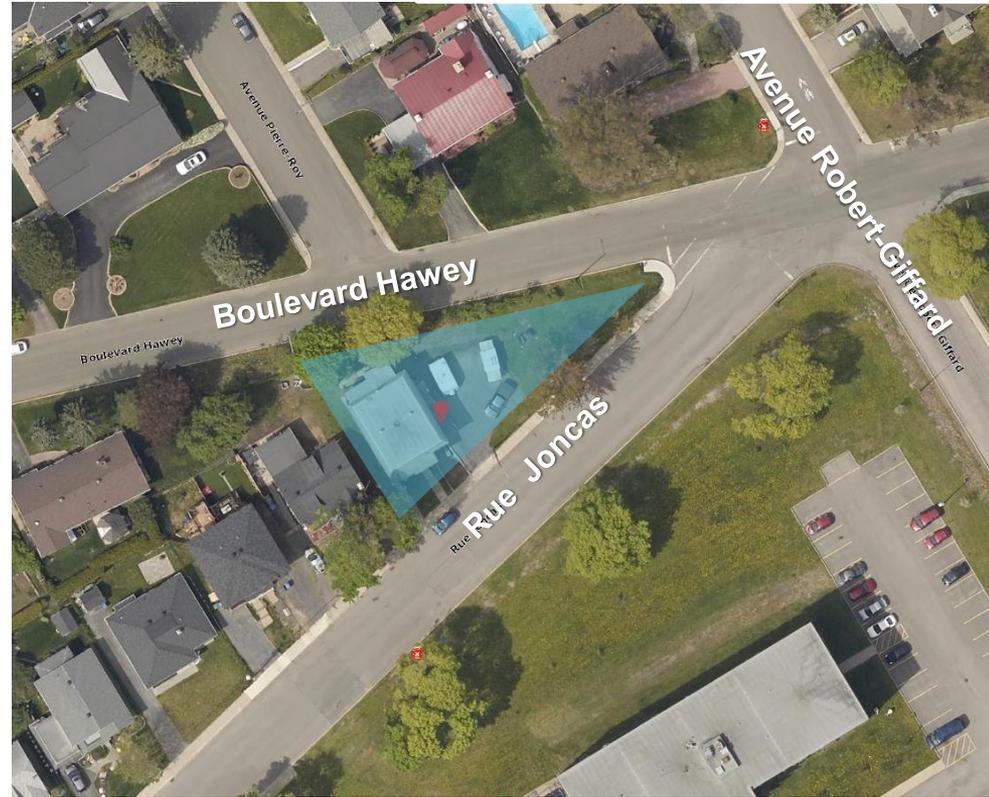
Activité concernant les modifications réglementaires



# Projet : localisation et historique

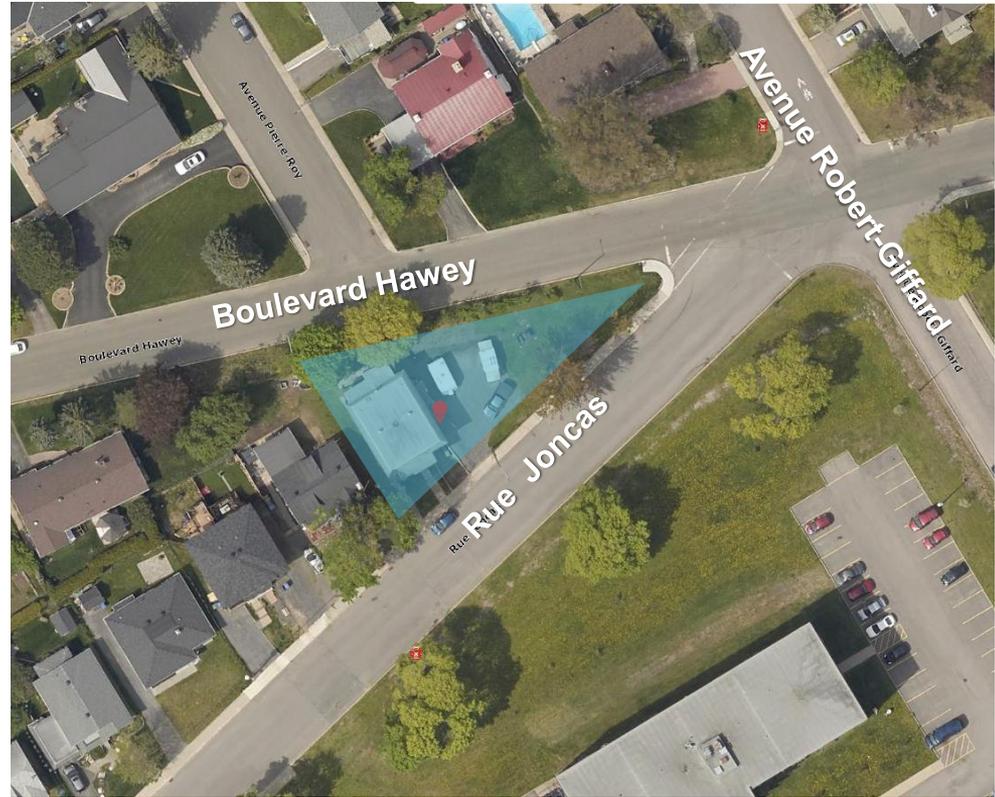
# Localisation

- Arrondissement de Beauport
- Quartier du Vieux-Moulin
- Terrain localisé entre le boulevard Hawey et la rue Joncas



# Contexte d'insertion

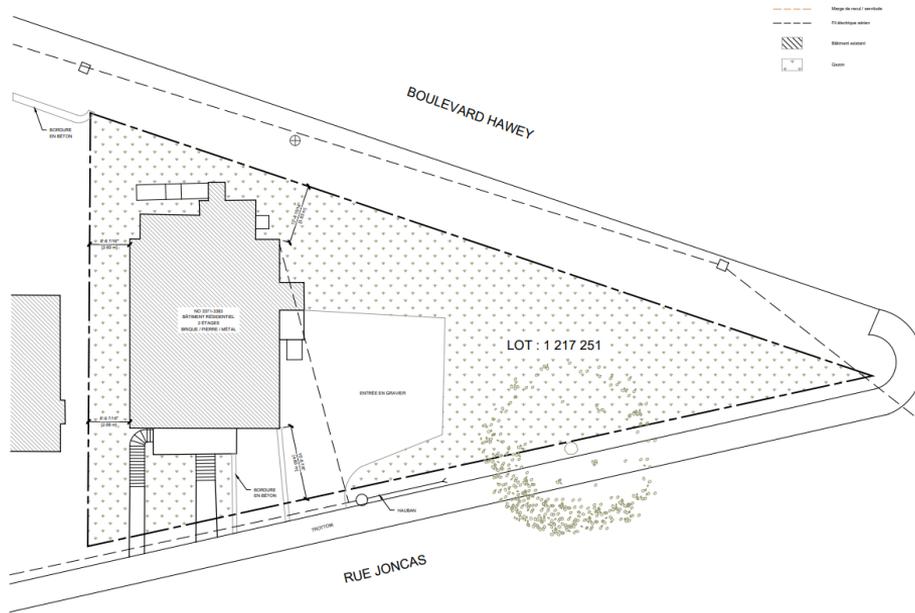
- Terrain occupé par trois logements
- En face du bâtiment de logements de la Société d'habitation et près de l'école primaire de la Pléiade



# Présentation du projet

## Ajout de deux logements pour un total de cinq

- Aucune modification extérieure du bâtiment



# Modifications réglementaires

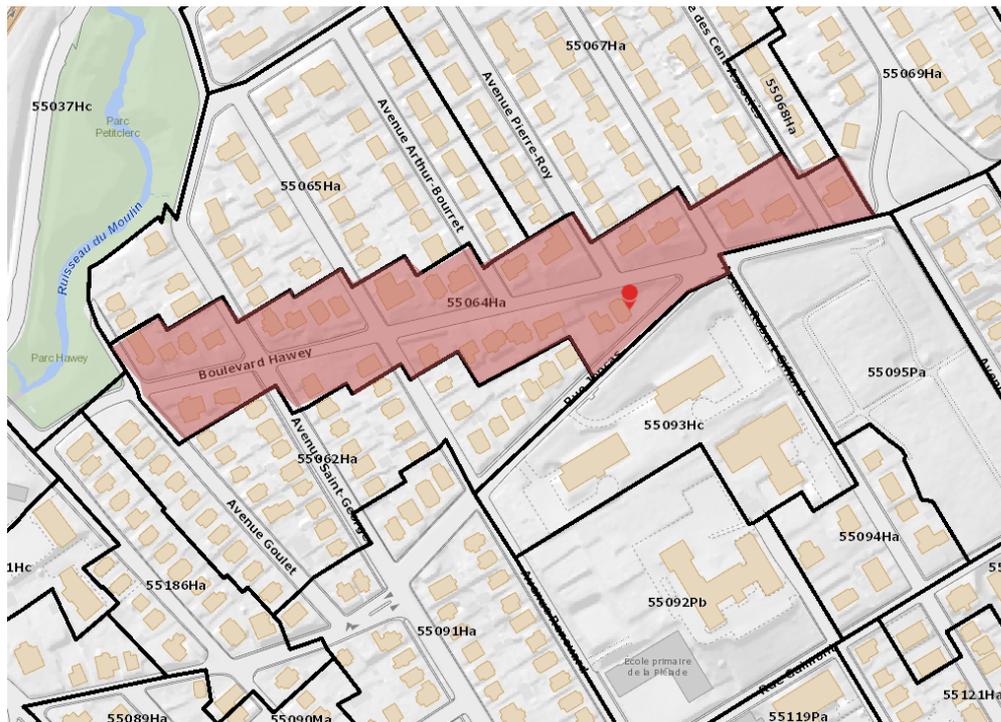
# Contexte réglementaire

## Zonage en vigueur (Zone résidentielle 55064Ha)



### Usages autorisés

- H1 Logement  
1-3 logements bâtiments isolés
- R1 Parc



# Contexte réglementaire

**Pour réaliser le projet comme présenté, des modifications à la réglementation d'urbanisme seront nécessaires (Zone 55064Ha)**

	<b>Normes actuelles</b> (règlement en vigueur)	<b>Normes demandées</b>
 Usage	H1 1-3 logements	H1 5 logements
 Normes de stationnement	6 cases de stationnement	Maintenir l'aire de stationnement existante

# Outil réglementaire ciblé

- **Approbation d'une demande de permission d'occupation sur un site**
  - vise à permettre, selon certains critères et conditions, qu'un projet soit réalisé malgré le fait qu'il déroge à certaines normes d'urbanisme;
  - S'applique à un terrain ou groupe de terrains et non à une zone;
  - Nécessite l'adoption de deux règlements : un pour l'identification du site assujetti et les critères d'évaluation, l'autre pour l'approbation par le conseil d'arrondissement de la demande d'occupation.

# Permission d'occupation - demande d'occupation

Premier règlement :

**Territoire**

**Critères à respecter**

*Les dispositions contenues dans ce règlement **ne sont pas** susceptibles d'approbation référendaire.*



Second règlement :

**Approbation d'une demande d'occupation**

*Les dispositions contenues dans ce règlement **sont susceptibles** d'approbation référendaire.*



**PERMIS**

# Modifications réglementaires

**Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 1 217 251 du cadastre du Québec.**

**Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à une demande d'occupation sur le lot numéro 1 217 251 du cadastre du Québec.**

# Modifications réglementaires



## Usages autorisés

<b>Normes actuelles</b> (règlement en vigueur)	<b>Normes proposées</b> (projet de règlement)
H1 Logement 1-3 logements	H1 Logement 5 logements

# Modifications réglementaires



## Stationnement

<b>Normes actuelles</b> (règlement en vigueur)	<b>Normes proposées</b> (projet de règlement)
6 cases de stationnement	Maintenir l'aire de stationnement existante (aucune case ne serait exigée)

# Éléments considérés dans l'analyse



## Protection des arbres

Plantation d'arbres supplémentaires par rapport à la norme actuelle :

- Trois arbres doivent être présents et conservés sur le lot.

# Prochaines étapes

Étape	Date
Consultation publique	23 novembre 2022
Période de 7 jours - réception commentaires écrits	23-30 novembre 2022
Adoption du règlement, avec modifications (si requis)	Janvier 2023
Entrée en vigueur du règlement	Septembre 2023

**Merci!**